

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, l'action Atos chute de plus de 13% en bourse à la suite de rumeurs sur un risque de falsification comptable au sein de deux filiales américaines du Groupe de services informatiques français.

A ce sujet le Groupe communique :

« Dans le cadre de l'approbation par les actionnaires des comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2020 lors de l'Assemblée Générale Annuelle, les Commissaires aux Comptes ont émis une réserve pour limitation de travaux portant sur deux entités juridiques américaines représentant 11% du chiffre d'affaires consolidé 2020 et nécessitant des travaux supplémentaires.

À l'exception de cette réserve, les comptes consolidés du Groupe sont certifiés et les états financiers publiés le 18 février 2021 restent inchangés. À ce jour, aucune anomalie n'a été identifiée par la Société sur les deux entités américaines qui serait significative pour les comptes consolidés. »

La réserve des commissaires aux comptes est exprimée comme suit :

« Au cours de nos travaux d'audit, nous avons identifié, dans deux entités du groupe situées aux Etats-Unis (Atos IT Solutions and Services Inc. et Atos IT Outsourcing Services LLC), plusieurs points de faiblesses du contrôle interne relatif au processus d'élaboration de l'information financière et à la comptabilisation du chiffre d'affaires conformément à la norme IFRS 15, qui ont conduit à constater plusieurs erreurs comptables, ainsi qu'un risque de contournement des contrôles.

Le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle de ces deux entités représentent environ 11% du chiffre d'affaires consolidé et 9% de la marge opérationnelle consolidée.

Compte tenu de la situation décrite ci-dessus, la direction du groupe a fait appel à des cabinets externes qui ont réalisé des travaux complémentaires afin d'obtenir les éléments nécessaires pour démontrer l'absence d'anomalies significatives dans les comptes de ces entités américaines, et ont été chargés d'une mission d'investigation indépendante. »

## Recommandation :

A première vue, la chute de plus de 13% de l'action paraît excessive puisqu'elle est supérieure à l'impact qu'aurait sur le bénéfice par action d'une perte pour toujours de la totalité des bénéfices des deux entités visées.

Un tel niveau de baisse correspond donc à une baisse de la valorisation, c'est-à-dire du PER de la valeur : or l'action capitalisait avant la baisse déjà moins de 10 fois le bénéfice attendu par les analystes en 2021 contre 19 fois pour Cap Gemini.

La baisse paraît excessive et représente selon hiboo un point favorable pour renforcer son investissement dans la valeur.

Dans ce cadre, nous réalisons aujourd'hui les opérations suivantes qui seront enregistrées sur les cours de clôture du jour (1<sup>er</sup> avril 2021) :

### Portefeuille PEA

Achat  
Atos +1%

### Portefeuille Compte-titre

Achat  
Atos +1%